

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
« RIVES DE MOSELLE »**

**BUREAU COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 10 FEVRIER 2021**

Présents : M. FREYBURGER – Mme ROMILLY – M. SADOCCO – M. ABATE
Mme LAPOIRIE – Mme MELON – M. OCTAVE – M. HOZE et M. QUEUNIEZ.

Absents excusés : M. JACQUES et M. WAGNER

Assistaient également : M. HESS, M. LUSARDI, Mme GEISTEL GARLAND et
Mme GRAYA

Points à l'ordre du jour :

I _ Décisions en application de la délégation au bureau

AFFAIRES GENRALES

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 JANVIER 2021

ACHATS PUBLICS

2. MULTI ACCUEIL TALANGE – TRANSFERT DU MARCHE COLAS FRANCE

II _ Discussions – Informations

1. Portes de l'Orne : point d'étapes
2. Adhésion MATEC
3. PCAET :
 - a. Présentation des modifications et compléments apportés au programme d'actions du PCAET en vue de son approbation
 - b. Planning d'approbation du PCAET
 - c. Déroulement et composition du COPIL

**POINT 01 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DU 09 DECEMBRE 2020**

Aucune observation, ni écrite, ni orale n'ayant été formulée, et après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

ADOPTE le procès-verbal du Bureau Communautaire du 09 décembre 2020.

POINT 02 : MULTI ACCUEIL DE TALANGE – TRANSFERT DU MARCHE COLAS FRANCE

RAPPORT

Par marché de travaux signé le 25 mai 2020, Rives de Moselle a confié à la société COLAS Nord Est les travaux du lot 15 « Voirie réseaux divers » pour un montant de 199 806.05 Euros HT et une option en plus-value (pavés drainants) de 10 046.40 Euros HT.

Ledit marché a fait l'objet d'une modification n°1 en plus-value de 17 718,80 Euros HT.

Il y a lieu de transférer ledit marché de la société COLAS Nord Est au profit de la société COLAS France.

DECISION

VU l'apport de l'ensemble des actifs de la société COLAS Nord Est au profit de la société COLAS France au moyen d'un apport partiel d'actifs soumis au régime des scissions ;

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

DECIDE de passer un avenant de transfert, selon la procédure adaptée conformément aux articles R2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique, pour l'opération « Construction d'un multi accueil à Talange – Marché de travaux Lot 15 Voirie réseaux divers » avec la société COLAS France prenant acte de la nouvelle dénomination COLAS France au lieu de COLAS Nord Est et transférant les travaux restant à effectuer.